N° 34
Janvier 2008
ISSN 1480-364X (PDF)
28-2831-01

[Bulletin statistique de l'éducation]

Étude exploratoire du cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration : cohorte de 1994-1995 des élèves du secondaire

Introduction

Le principal objectif de ce bulletin est de faire un bilan du cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration. Le cheminement sera mesuré selon le retard, les sorties et la diplomation au secondaire et au collégial.

Cette étude fait suite à une précédente recherche du ministère de l'Éducation, effectuée en 1995[1], qui présentait la durée des services d'accueil et de francisation et le cheminement scolaire des élèves des cohortes de 1989-1990 à 1993-1994. Cependant, la présente recherche brosse un portrait plus large en comparant la situation scolaire de l'ensemble des élèves issus de l'immigration avec celle des autres élèves de la cohorte, en passant par la description de certaines caractéristiques culturelles, démographiques et scolaires. Le Ministère a également publié un portrait exhaustif des élèves issus de l'immigration des années scolaires 1994-1995 à 2003-2004[2].

Méthodologie

L'analyse distingue les élèves issus de l'immigration des autres élèves. Un élève issu de l'immigration est un élève soit né à l'extérieur du Canada (première génération), soit né au Canada mais dont l'un des parents est né à l'extérieur du Canada (deuxième génération), soit d'une langue maternelle autre que française ou anglaise (deuxième génération). Un élève qui ne répond pas à la définition d'élève issu de l'immigration est classé parmi les « autres élèves »[3].

Afin d'être en mesure de suivre leur cheminement scolaire, l'étude considère tous les élèves de la cohorte 1994-1995 depuis le début du secondaire jusqu'à la fin du collégial (103 372 élèves suivis pendant 10 ans). La population à l'étude (graphique 1) est composée de trois groupes d'élèves : le *premier groupe* concerne les « anciens » élèves, soit les élèves de la première année du secondaire inscrits en 1994-1995 qui ont fréquenté le système scolaire québécois au cours des années précédentes au primaire. Parmi les élèves de la cohorte de 1994-1995, 89,4 % sont des anciens élèves. Cette proportion est de 67,4 % pour les

1 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA RECHERCHE. *Services d'accueil et de francisation. Durée des services et cheminement scolaire des élèves. 1989-1990 à 1993-1994*, document préparé par Guy Legault, Québec, ministère de l'Éducation, 1995, 31 p.

2 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES STATISTIQUES ET DES INDICATEURS. *Portrait scolaire des élèves issus de l'immigration : de 1994-1995 à 2003-2004*, document préparé par Claudine Provencher, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006, 66 p.

3 Les élèves d'origine autochtone font également partie des « autres élèves ». Pour être d'origine autochtone, l'élève doit déclarer une langue maternelle autochtone. Ces élèves sont considérés comme faisant partie des « premières nations » (y compris les élèves d'origine inuite).

Éducation, Loisir et Sport
Québec

élèves issus de l'immigration et de 93,9 % pour les autres élèves (tableau 1). Le *deuxième groupe* comprend les élèves de la première année du secondaire inscrits en 1994-1995 qui vivent une première expérience dans le système scolaire québécois. Ce groupe d'élèves est composé à 79,6 % d'élèves immigrants (première génération). Dans la population étudiée, 14,1 % des élèves issus de l'immigration appartiennent à ce deuxième groupe, comparativement à 0,6 % chez les autres élèves. Le *troisième groupe* est constitué d'élèves qui intègrent le système scolaire au cours du secondaire. Ces élèves s'inscrivent pour la première fois dans le système scolaire québécois en deuxième année du secondaire en 1995-1996, en troisième année du secondaire en 1996-1997, et ainsi de suite jusqu'à la cinquième année du secondaire. Les élèves du troisième groupe représentent 7,7 % de la cohorte étudiée, 18,4 % des élèves issus de l'immigration et 5,5 % des autres élèves. Notons que les deuxième et troisième groupes d'élèves se distinguent du premier groupe, car les élèves qui les composent risquent d'adopter un comportement scolaire différent des élèves qui ont intégré le système scolaire québécois au primaire. Ils sont par ailleurs susceptibles d'être ciblés par le Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

Graphique 1 Population à l'étude

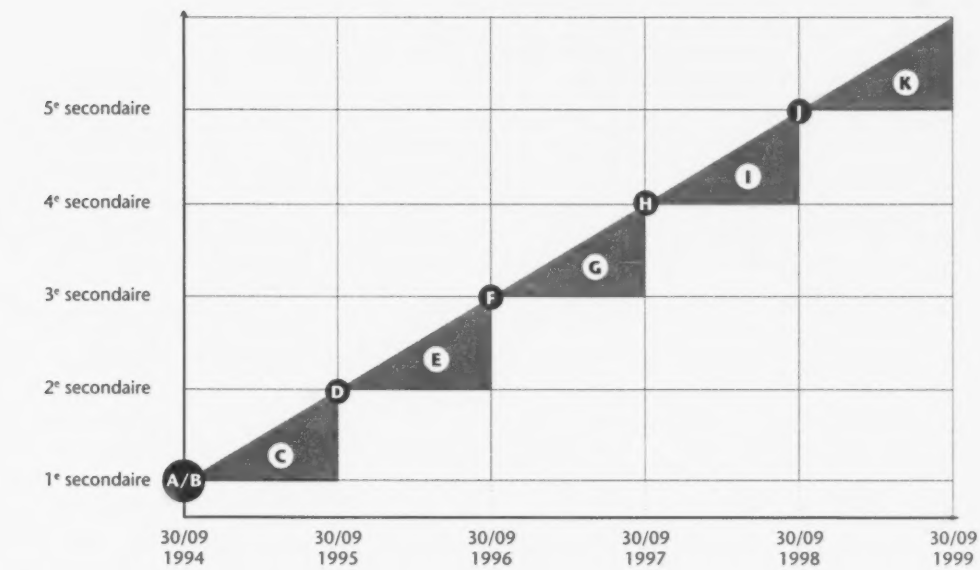

Anciens au début du cheminement **TOTAL : 92 452**

A Anciens élèves inscrits au 30 septembre 1994 en première année du secondaire (N = 92 452)

Nouveaux au début du cheminement **TOTAL : 2 956**

B Nouveaux élèves inscrits au 30 septembre 1994 en première année du secondaire (N = 1 889)

C Élèves inscrits après le 30 septembre 1994 en première année du secondaire (N = 1 067)

Nouveaux en cours de cheminement **TOTAL : 7 964**

D Nouveaux élèves inscrits au 30 septembre 1995 en deuxième année du secondaire (N = 539)

E Élèves inscrits après le 30 septembre 1995 en deuxième année du secondaire (N = 362)

F Nouveaux élèves inscrits au 30 septembre 1996 en troisième année du secondaire (N = 610)

G Élèves inscrits après le 30 septembre 1996 en troisième année du secondaire (N = 913)

H Nouveaux élèves inscrits au 30 septembre 1997 en quatrième année du secondaire (N = 594)

I Élèves inscrits après le 30 septembre 1997 en quatrième année du secondaire (N = 1 067)

J Nouveaux élèves inscrits au 30 septembre 1998 en cinquième année du secondaire (N = 683)

K Élèves inscrits après le 30 septembre 1998 en cinquième année du secondaire (N = 3 196)

NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES À L'ÉTUDE : 103 372

Tableau 1 Statut à l'arrivée des élèves dans le cheminement scolaire

Statut à l'arrivée des élèves dans le cheminement du secondaire	Élèves issus de l'immigration		Première génération		Deuxième génération		Autres élèves		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Ancien élève au début du secondaire	11 659	12,6	4 114	4,4	7 545	8,2	80 793	87,4	92 452	100,00
Nouvel élève au début du secondaire	2 443	82,6	2 354	79,6	89	3,0	513	17,4	2 956	100,00
Nouvel élève au cours du secondaire	3 190	40,1	2 782	34,9	408	5,1	4 774	59,9	7 964	100,00
Total	17 292	16,7	9 250	8,9	8 042	7,8	86 080	83,3	103 372	100,00

Statut à l'arrivée des élèves dans le cheminement du secondaire	Élèves issus de l'immigration	Première génération	Deuxième génération	Autres élèves	Total
	%	%	%	%	%
Ancien élève au début du secondaire	67,4	44,5	93,8	93,9	89,4
Nouvel élève au début du secondaire	14,1	25,4	1,1	0,6	2,9
Nouvel élève au cours du secondaire	18,4	30,1	5,1	5,5	7,7
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

1 Portrait des élèves de la cohorte selon certaines caractéristiques culturelles, démographiques et scolaires

1.1 Caractéristiques sociodémographiques

Parmi les élèves issus de l'immigration de la cohorte de 1994-1995, près de la moitié (46,5 %) sont des élèves de deuxième génération (tableau 2). Plus précisément, 44,6 % sont nés au Québec et 1,9 % sont nés dans une autre province canadienne. Par conséquent, 53,5 % des élèves issus de l'immigration sont de première génération.

Parmi les élèves de cette première génération, plus du tiers (34,1 %) sont nés sur le continent asiatique, dont 8,1 % en Asie du Sud-Est et 7,8 % au Moyen-Orient, et près de 30 % des élèves de première génération (plus précisément 28,6 %) proviennent de l'Amérique latine. Ces derniers sont nés principalement dans les Antilles et les Bermudes ainsi qu'en Amérique Centrale. Parmi les élèves de cette première génération, 21,8 % sont nés en Europe, principalement en Europe orientale (8,6 %) et en Europe occidentale (7,6 %) et moins d'un élève sur 10 est né en Afrique (9,1 %).

Parmi les élèves issus de l'immigration, toutes générations confondues, environ le quart, soit 25,7 %, partagent le français comme langue maternelle. Cette proportion est deux fois plus importante que celle qui correspond à l'anglais comme langue maternelle (12,4 %). Quatre autres langues maternelles sont parlées par plus de 5 % des élèves issus de l'immigration : l'espagnol, l'arabe, l'italien et le créole. Environ 120 autres langues maternelles sont répertoriées pour les autres élèves de ce groupe.

Tableau 2 Caractéristiques sociodémographiques des élèves de la cohorte à l'étude

Caractéristiques sociodémographiques	Élèves issus de l'immigration		Première génération		Deuxième génération		Autres élèves	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Nombre								
Par rapport à l'ensemble des élèves	17 292	16,7	-	-	-	-	86 080	83,3
Par rapport aux élèves issus de l'immigration	-	-	9 250	53,5	8 042	46,5	-	-
Langue maternelle de l'élève								
Français	4 445	25,7	1 309	14,2	3 136	39,0	79 054	91,8
Anglais	2 144	12,4	659	7,1	1 485	18,5	6 351	7,4
Espagnol	1 685	9,7	1 429	15,4	256	3,2	-	-
Arabe	1 058	6,1	860	9,3	198	2,5	-	-
Italien	946	5,5	34	0,4	912	11,3	-	-
Créole	937	5,4	756	8,2	181	2,3	-	-
Chinois	741	4,3	552	6,0	189	2,4	-	-
Portugais	526	3,0	198	2,1	328	4,1	-	-
Grec	461	2,7	33	0,4	428	5,3	-	-
Russe	355	2,1	349	3,8	6	0,1	-	-
Vietnamien	350	2,0	208	2,2	142	1,8	-	-
Toutes les autres langues	3 644	21,1	2 863	31,0	781	9,7	675[1]	0,8
Total	**17 292**	**100,0**	**9 250**	**100,0**	**8 042**	**100,0**	**86 080**	**100,0**
Région de naissance de l'élève								
Québec	7 707	44,6	0	0,0	7 707	95,8	83 279	96,7
Canada sans Québec	335	1,9	0	0,0	335	4,2	2 793	3,2
Antilles et Bermudes	1 155	6,7	1 155	12,5	-	-	-	-
Amérique centrale	836	4,8	836	9,0	-	-	-	-
Europe orientale	791	4,6	791	8,6	-	-	-	-
Asie du Sud-Est	745	4,3	745	8,1	-	-	-	-
Moyen-Orient	718	4,2	718	7,8	-	-	-	-
Europe occidentale	700	4,0	700	7,6	-	-	-	-
Amérique du Sud	659	3,8	659	7,1	-	-	-	-
Asie orientale	647	3,7	647	7,0	-	-	-	-
Asie méridionale	577	3,3	577	6,2	-	-	-	-
Asie occidentale et centrale	463	2,7	463	5,0	-	-	-	-
Europe méridionale	379	2,2	379	4,1	-	-	-	-
Afrique du Nord	332	1,9	332	3,6	-	-	-	-
Amérique du Nord sans Canada	301	1,7	301	3,3	-	-	-	-
Afrique occidentale	182	1,1	182	2,0	-	-	-	-

Tableau 2 Caractéristiques sociodémographiques des élèves de la cohorte à l'étude (suite)

Caractéristiques sociodémographiques	Élèves issus de l'immigration		Première génération		Deuxième génération		Autres élèves	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Région de naissance de l'élève (suite)								
Afrique orientale	172	1,0	172	1,9	-	-	-	-
Europe septentrionale	143	0,8	143	1,5	-	-	-	-
Afrique centrale	139	0,8	139	1,5	-	-	-	-
Océanie	45	0,3	45	0,5	-	-	-	-
Afrique méridionale	9	0,1	9	0,1	-	-	-	-
Autres[2]	257	1,5	257	2,8	-	-	-	-
Total	**17 292**	**100,0**	**9 250**	**100,0**	**8 042**	**100,0**	**86 072[3]**	**100,0**
Sexe								
Féminin	8 512	49,2	4 515	48,8	3 997	49,7	41 934	48,7
Masculin	8 780	50,8	4 735	51,2	4 045	50,3	44 146	51,3
Total	**17 292**	**100,0**	**9 250**	**100,0**	**8 042**	**100,0**	**86 080**	**100,0**
Milieu socio-économique								
Milieu socio-économique non défavorisé	10 673	62,3	5 072	55,6	5 601	70,0	61 337	71,5
Milieu socio-économique défavorisé	6 445	37,7	4 049	44,4	2 396	30,0	24 424	28,5
Total	**17 118**	**100,0**	**9 121**	**100,0**	**7 997**	**100,0**	**85 761**	**100,0**
Inconnu	174	1,0	129	1,4	45	0,6	319	0,4

1 Langue autochtone ou inuktitut.
2 Lieux de naissance rarement déclarés et regroupés dans la catégorie « Autres » dans la banque de données du Ministère. Il n'est donc pas possible de déterminer la région de naissance.
3 Huit élèves autochtones ou inuits sont nés hors Canada.

En ce qui concerne le sexe de ces élèves, 49,2 % sont des filles et 50,8 % sont des garçons, proportions similaires à celles observées chez les autres élèves.

Parmi les élèves de la cohorte de 1994-1995, les élèves issus de l'immigration vivent dans un milieu socio-économique défini comme défavorisé[4] dans une proportion de 37,7 %, comparativement à 28,5 % pour les autres élèves. La situation des élèves issus de l'immigration est attribuable à celle des élèves de première génération qui vivent dans un milieu socio-économique défavorisé dans une proportion de 44,4 %. Le pourcentage d'élèves de deuxième génération vivant dans un milieu socio-économique défavorisé est comparable à celui des autres élèves.

4 Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport calcule un indice de milieu socio-économique (IMSE) qui permet d'associer à l'élève les caractéristiques de son milieu. Pour en savoir davantage sur cet indice, le lecteur se référera à l'étude du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport intitulée *La carte de la population scolaire et les indices de défavorisation*, Québec, Le Ministère, mars 2003, 9 p. (Bulletin statistique 26) : http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Bulletin/bulletin_26.pdf (10 octobre 2007).

1.2 Caractéristiques scolaires

En début de parcours scolaire du secondaire, les élèves issus de l'immigration de la cohorte du secondaire de 1994-1995 reçoivent leur enseignement en français dans une proportion de 79,7 % (tableau 3). Cette proportion est plus faible que celle observée pour les autres élèves, laquelle s'établit à 92,1 %. La différence est attribuable à la fréquentation scolaire des élèves de deuxième génération, qui reçoivent leur enseignement en français dans une proportion de 66,7 %[5].

Tableau 3 Caractéristiques scolaires des élèves de la cohorte à l'étude

Caractéristiques scolaires	Élèves issus de l'immigration		Première génération		Deuxième génération		Autres élèves	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Langue d'enseignement (au début du cheminement scolaire)								
Français	13 776	79,7	8 409	90,9	5 367	66,7	79 315	92,1
Anglais	3 516	20,3	841	9,1	2 675	33,3	6 763	7,9
Total	**17 292**	**100,0**	**9 250**	**100,0**	**8 042**	**100,0**	**86 078**[1]	**100,0**
Déclaré EHDAA (au début du cheminement scolaire)								
Non déclaré EHDAA	15 638	90,4	8 434	91,2	7 204	89,6	74 432	86,5
EHDAA intégré	614	3,6	250	2,7	364	4,5	3 806	4,4
EHDAA non intégré	1 040	6,0	566	6,1	474	5,9	7 842	9,1
Total	**17 292**	**100,0**	**9 250**	**100,0**	**8 042**	**100,0**	**86 080**	**100,0**
Soutien en français au moins une année au secondaire[2]								
Oui	3 224	23,4	3 181	37,8	43	0,8	52	0,1
Non	10 552	76,6	5 228	62,2	5 324	99,2	79 263	99,9
Total	**13 776**	**100,0**	**8 409**	**100,0**	**5 367**	**100,0**	**79 315**	**100,0**
Non applicable[3]	3 516	-	841	-	2 675	-	6 765	-
Années de retard scolaire au début du cheminement								
Aucune (âge normal)	10 127	58,6	3 957	42,8	6,170	76,7	63 342	73,6
1 an de retard	4 541	26,3	2 935	31,7	1 606	20,0	18 541	21,5
2 ans et plus de retard	2 624	15,2	2 358	25,5	266	3,3	4 197	4,9
Total	**17 292**	**100,0**	**9 250**	**100,0**	**8 042**	**100,0**	**86 080**	**100,0**

1 Deux élèves reçoivent leur enseignement en amérindien.
2 Il est possible que ces jeunes aient reçu du soutien en français lorsqu'ils étaient au primaire.
3 Élèves qui reçoivent leur enseignement en anglais au début de leur cheminement secondaire.

5 Pour plus de renseignements sur les règles d'admissibilité à l'école en anglais au pré-scolaire, au primaire et au secondaire, voir : QUÉBEC, OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. La Charte de la langue française : Le statut de la langue française, chapitre VIII : La langue de l'enseignement, [En ligne], 2007, [http://www.olf.gouv.qc.ca/charte/charte/clflgens.html] (10 octobre 2007).

Les élèves de la cohorte de 1994-1995 peuvent par ailleurs avoir été déclarés « élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage » (EHDAA) au début de leur cheminement au secondaire. Cette situation s'applique à 9,6 % des élèves issus de l'immigration, proportion moins élevée que celle observée pour les autres élèves, qui est de 13,5 %. Il n'y a pas de différences notables entre les générations d'élèves issus de l'immigration.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec offre aux élèves immigrants la possibilité de bénéficier du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français[6]. Ainsi, parmi les élèves issus de l'immigration de la cohorte de 1994-1995, 23,4 % recevaient du soutien en français au début de leur cheminement scolaire au secondaire. Ce pourcentage ne tient pas compte des anciens élèves qui auraient bénéficié du programme au cours du primaire.

Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge « normal » au 30 septembre de l'année scolaire analysée et selon l'ordre d'enseignement et la classe : 12 ans en première année du secondaire, et ainsi de suite jusqu'à la cinquième année du secondaire en formation générale des jeunes où l'âge normal est de 16 ans. Les élèves issus de l'immigration de la cohorte de 1994-1995 sont proportionnellement plus nombreux que les autres élèves à présenter un retard scolaire au début de leur cheminement au secondaire, les proportions étant de 41,5 % et 26,4 % respectivement. En fait, la différence est expliquée par le retard observé pour les élèves de première génération[7], qui se situe à 57,2 %, comparativement à 23,3 % pour les élèves de deuxième génération. Plus précisément, les élèves de première génération de la cohorte de 1994-1995 ont un an de retard dans 31,7 % des cas et deux ans et plus de retard dans 25,5 % des cas. Bref, les élèves immigrants ont non seulement plus de retard au début du cheminement que tous les autres élèves, mais le retard est plus important en ce qui a trait au nombre d'années.

2 Cheminement scolaire au secondaire

En raison des caractéristiques particulières qui se rattachent à eux, on peut penser que la réussite scolaire des élèves issus de l'immigration sera différente de celle des autres élèves. Plus particulièrement, on peut poser l'hypothèse que les élèves de première génération seront moins susceptibles de réussir leur secondaire étant donné qu'ils sont plus nombreux à vivre dans un milieu socio-économique défavorisé et à avoir du retard scolaire au début de leur cheminement au secondaire. Un facteur leur est toutefois favorable : ils sont proportionnellement moins nombreux à être déclarés EHDAA par rapport aux autres élèves.

2.1 Cheminement scolaire de l'ensemble des élèves issus de l'immigration

Cette section aborde le cheminement de l'ensemble des élèves issus de l'immigration comparativement à celui des autres élèves. Pour chacun de ces groupes, on considère les éléments suivants : la diplomation au secondaire, les sorties permanentes du système scolaire et le cheminement attendu des élèves.

6 L'élève doit satisfaire à certains critères afin de bénéficier des services du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français : 1) être non francophone et inscrit pour la première fois à l'enseignement en français ; 2) avoir une connaissance de la langue française qui ne lui permet pas de suivre, sans soutien, les cours dans une classe ordinaire ; 3) être inscrit dans une école où toutes les activités, tant pédagogiques qu'administratives, se déroulent en français ; 4) ne pas participer à un programme d'échange d'élèves (QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DES SERVICES AUX COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Guide de gestion des allocations relatives aux services aux élèves des communautés culturelles – Commissions scolaires 2005-2006*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2004, p. 4).

7 Il est possible que les élèves de première génération aient connu une situation de retard avant d'immigrer ou qu'ils aient eu du retard dès leur entrée dans le système scolaire québécois en raison, entre autres, de critères d'évaluation du niveau scolaire différents de ceux du pays d'origine. De plus, certains élèves immigrants, dont la connaissance du français est limitée, peuvent éprouver davantage de difficultés scolaires et accuser du retard dans un système où l'enseignement est donné dans cette langue.

Précisons d'abord que les parents immigrants des élèves issus de l'immigration sont plus susceptibles de migrer de nouveau par rapport aux autres[8]. Le fait de tenir compte d'une estimation de cette migration des élèves permet une évaluation plus juste des événements scolaires. On estime que 2,5 % des élèves issus de l'immigration de la cohorte du secondaire de 1994-1995 quittent le Québec chaque année (graphique 2). Pour les autres élèves, la proportion est de 0,3 % (graphique 3). Les données présentées sont donc ajustées pour tenir compte de ces migrations.

Ceci étant dit, les élèves issus de l'immigration de la cohorte du secondaire de 1994-1995 obtiennent un diplôme dans une proportion moindre après 5 ans comparativement aux autres élèves, les proportions se situant à 55,9 % et 61,0 % respectivement. Cependant, après 7 ans, l'écart de cinq points de pourcentage se réduit à trois, les proportions de diplômés se situant à 69,2 % pour les élèves issus de l'immigration et à 72,4 % pour les autres élèves. En somme, on observe un rattrapage dans la diplomation de part et d'autre, ce rattrapage étant un peu plus prononcé chez les élèves issus de l'immigration.

Après 7 ans, les élèves diplômés issus de l'immigration ont fait des études menant à l'obtention d'un diplôme de formation générale, le diplôme d'études secondaires (DES), dans une proportion de 98,9 % (graphique 2) : 93,4 % l'obtiennent au secteur des jeunes et 6,6 % au secteur des adultes. Chez les autres élèves (graphique 3), les proportions équivalentes se situent à 96,3 %, 95,2 % et 4,8 % respectivement. Ces derniers obtiennent un diplôme ou une attestation d'études professionnelles dans 3,3 % des cas, comparativement à 0,9 % des élèves issus de l'immigration. En somme, par rapport aux autres élèves, ceux issus de l'immigration sont plus enclins à faire des études menant à l'obtention d'un diplôme de formation générale (DES) et sont proportionnellement plus nombreux à l'obtenir au secteur des adultes.

Quant aux sorties permanentes de la formation générale des jeunes[9], elles augmentent avec le temps, passant de 3,0 % en 1995-1996 à 10,6 % en 1998-1999 pour les élèves issus de l'immigration (graphique 2), proportions se situant à 0,2 % et 9,4 % pour les autres élèves (graphique 3).

Par ailleurs, on observe une différence au niveau de la proportion annuelle d'élèves qui n'ont pas atteint le niveau attendu entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves. En effet, les premiers tendent à être proportionnellement plus nombreux que les autres à redoubler au début du parcours du secondaire et proportionnellement moins nombreux à le faire à la fin du secondaire. Ainsi, en 1995-1996, 16,8 % des élèves issus de l'immigration n'ont pas atteint la 2e année du secondaire, comparativement à 12,8 % chez les autres élèves. En 1998-1999, année normale d'accès à la 5e année du secondaire pour la cohorte à l'étude, 17,6 % des élèves issus de l'immigration et 19,2 % des autres élèves n'ont pas atteint ce niveau.

En résumé, comparativement aux autres élèves, ceux issus de l'immigration sont proportionnellement moins nombreux à obtenir un diplôme. On observe cependant un rattrapage après 7 ans. Et, bien que la majorité des élèves issus de l'immigration obtiennent leur DES au secteur des jeunes, ils sont proportionnellement plus nombreux à l'obtenir au secteur des adultes que les autres élèves. Ils sont aussi proportionnellement moins nombreux à obtenir un diplôme en formation professionnelle. Finalement, les élèves issus de l'immigration sont aussi plus enclins à quitter la formation générale des jeunes en cours de route, ainsi qu'à redoubler en début du secondaire.

8 STATISTIQUE CANADA, DIVISION DE L'ANALYSE DES ENTREPRISES ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL, *Mobilité internationale : des données sur les taux de sortie et de retour des Canadiens, 1982 à 2003*, document préparé par Ross Finnie, Ottawa, 11F0019MIF au catalogue – n° 288, 2006, 64 p.

9 Le décrochage scolaire et la réorientation vers la formation générale des adultes ou la formation professionnelle expliquent ces sorties. Cette étude a également permis de découvrir qu'un certain nombre s'inscrira au collégial sans obtenir un diplôme du secondaire pendant l'observation (voir la section 3 à cet égard).

Graphique 2 Cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration de la cohorte de 1994-1995

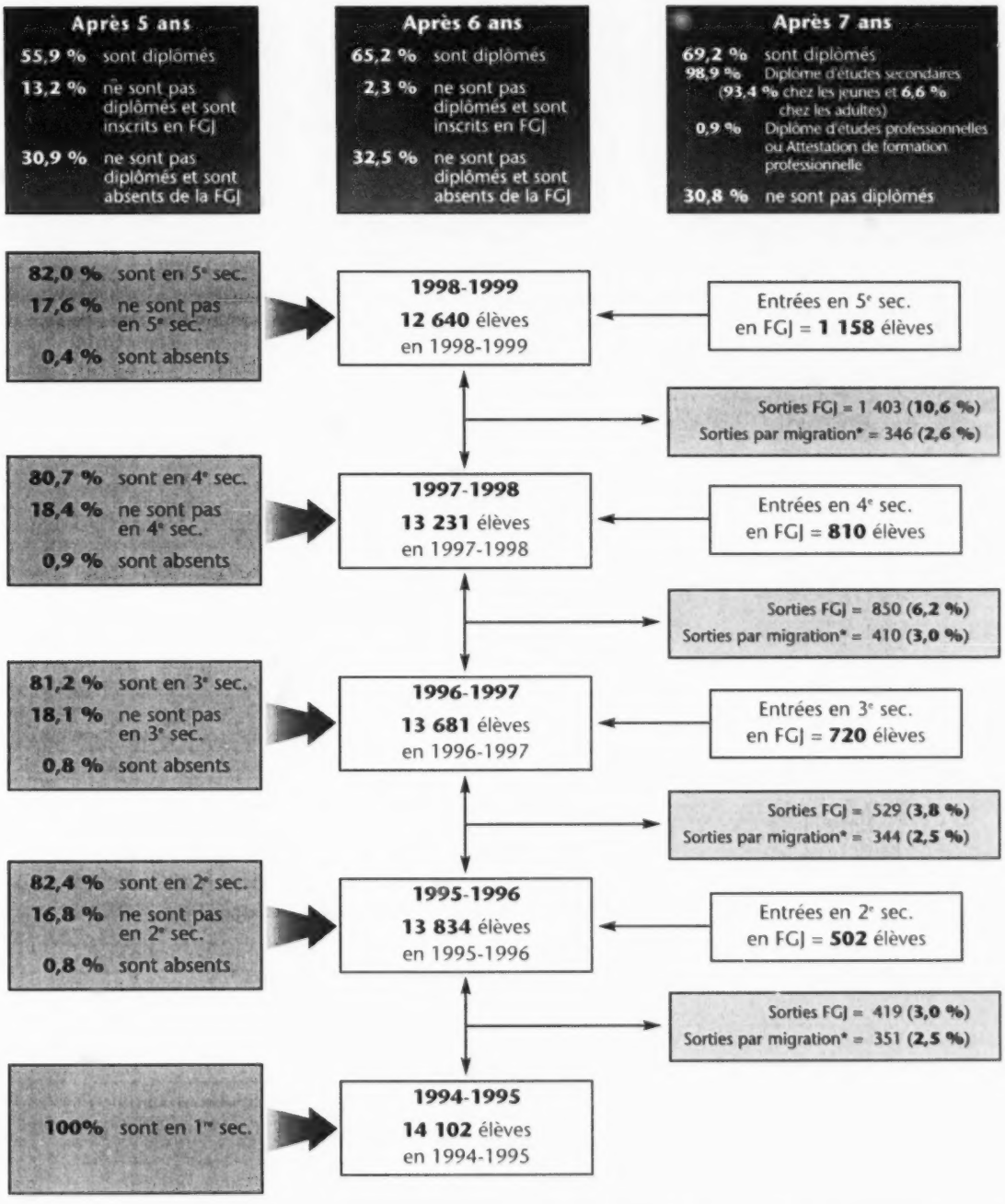

* Ces nombres incluent également les sorties dues à la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. La quasi totalité de ces sorties sont cependant dues aux migrations

Graphique 3 Cheminement scolaire des autres élèves de la cohorte de 1994-1995

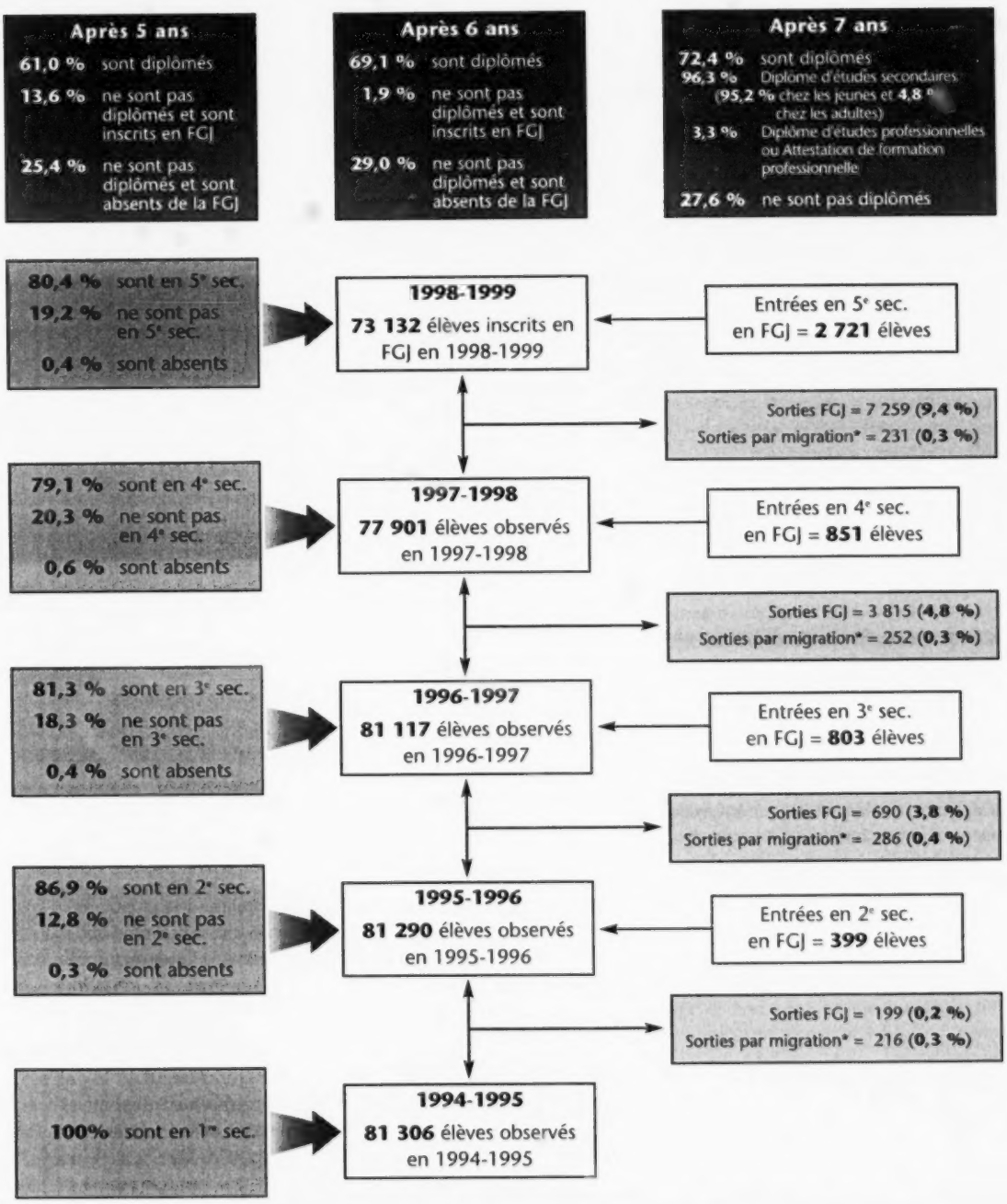

* Ces nombres incluent également les sorties dues à la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. La quasi totalité de ces sorties sont cependant dues aux migrations

2.2 Cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration selon la génération d'immigrants

Le cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration peut également être observé du point de vue de la génération d'immigrants. En effet, puisqu'on constate que les élèves de première génération, ou élèves immigrants, ont des caractéristiques sociodémographiques et scolaires différentes des élèves de deuxième génération (voir la section 1), il y a lieu de croire que leur cheminement scolaire au secondaire sera lui aussi différent.

Les élèves de deuxième génération sont toujours proportionnellement moins nombreux que les élèves de première génération à quitter définitivement la formation générale des jeunes; les proportions sont de 0,2% au début du cheminement au secondaire et de 6,0% en fin de parcours (graphique 5), comparativement à 5,9% et 14,5% respectivement pour les élèves de première génération (graphique 4). Le même constat s'applique si on fait la comparaison avec les autres élèves. De plus, la proportion des élèves qui n'ont pas atteint le niveau attendu est inférieure parmi les élèves de deuxième génération, non seulement par rapport aux élèves immigrants (première génération), mais également par rapport aux autres élèves; les proportions sont respectivement de 9,5%, 25,7% et 12,8% après un an au secondaire (en 1995-1996), et de 15,1%, 20,7% et 19,2% en fin de parcours (en 1998-1999). Les redoublements et les départs de la formation générale des jeunes se reflètent dans les taux de diplomation des élèves de la cohorte de 1994-1995.

En excluant les élèves qui auraient migré[10], on observe des taux de diplomation toujours supérieurs pour les élèves issus de l'immigration nés au Canada (deuxième génération), comparativement aux élèves immigrants et aux autres élèves. Ainsi, après 5 ans, ces taux sont de 68,1%, 44,1% et 61,0% respectivement. Après 7 ans, ils se situent à 78,7% pour les élèves de deuxième génération, 59,8% pour les élèves immigrants et 72,4% pour les autres élèves. En somme, les élèves de deuxième génération de la cohorte de 1994-1995 font meilleure figure au chapitre de la réussite scolaire. Inversement, ce sont les élèves immigrants qui présentent les plus grandes difficultés scolaires. Malgré tout, on observe une hausse de dix points de pourcentage dans le taux de diplomation des élèves de première génération après 6 ans au secondaire, comparativement au taux après 5 ans, ce qui témoigne d'un rattrapage. En somme, la différence de performance scolaire entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves est entièrement attribuable aux élèves de première génération.

10 Chaque année, un peu plus de 1,0% des élèves issus de l'immigration nés au Canada (deuxième génération) de la cohorte du secondaire de 1994-1995 quitteraient le Québec (graphique 5), comparativement à environ 4,0% des élèves immigrants (première génération) (graphique 4).

Graphique 4 **Cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration de la cohorte de 1994-1995**
Première génération

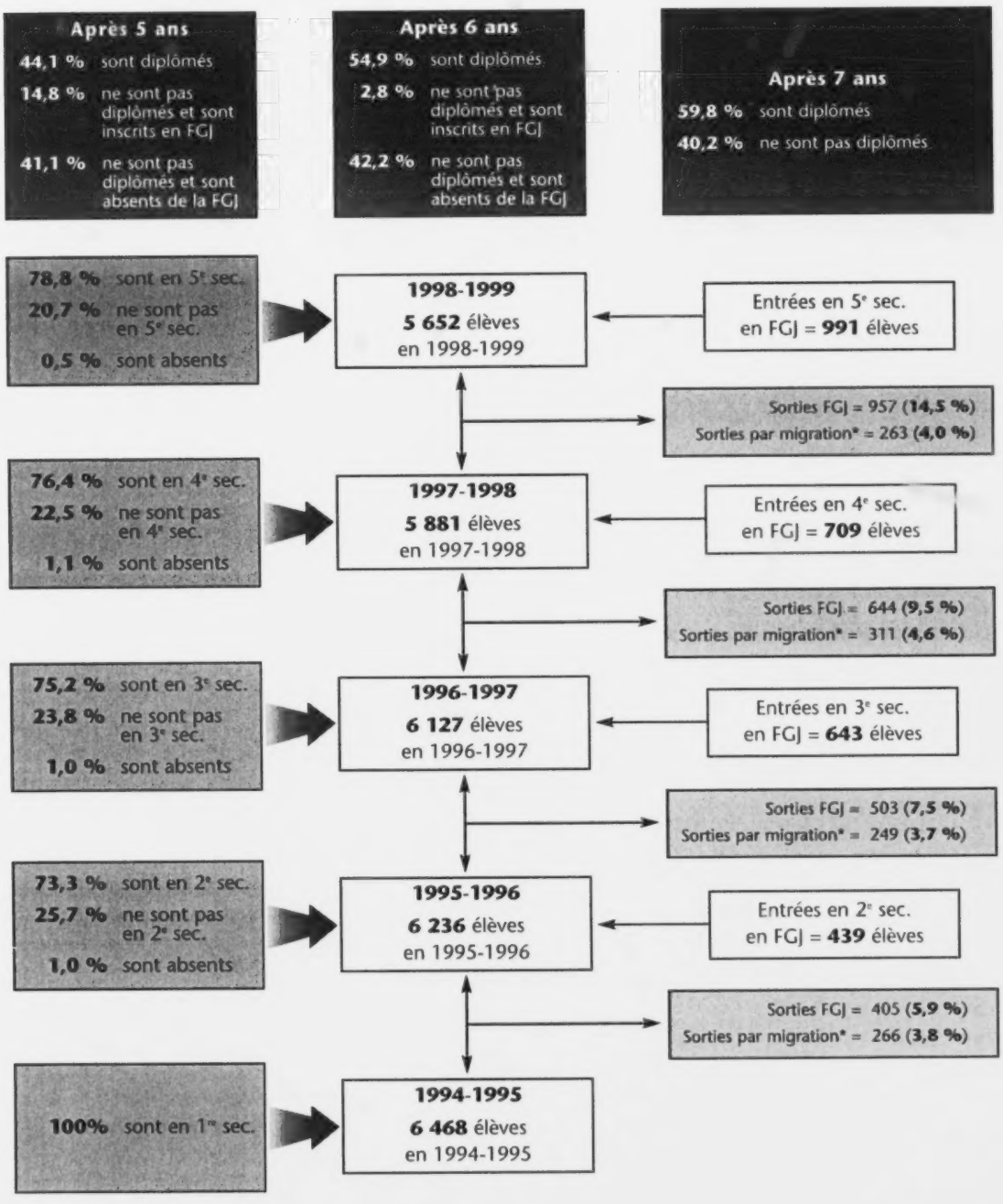

* Ces nombres incluent également les sorties dues à la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. La quasi totalité de ces sorties sont cependant dues aux migrations

Graphique 5 **Cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration de la cohorte de 1994-1995**
Deuxième génération

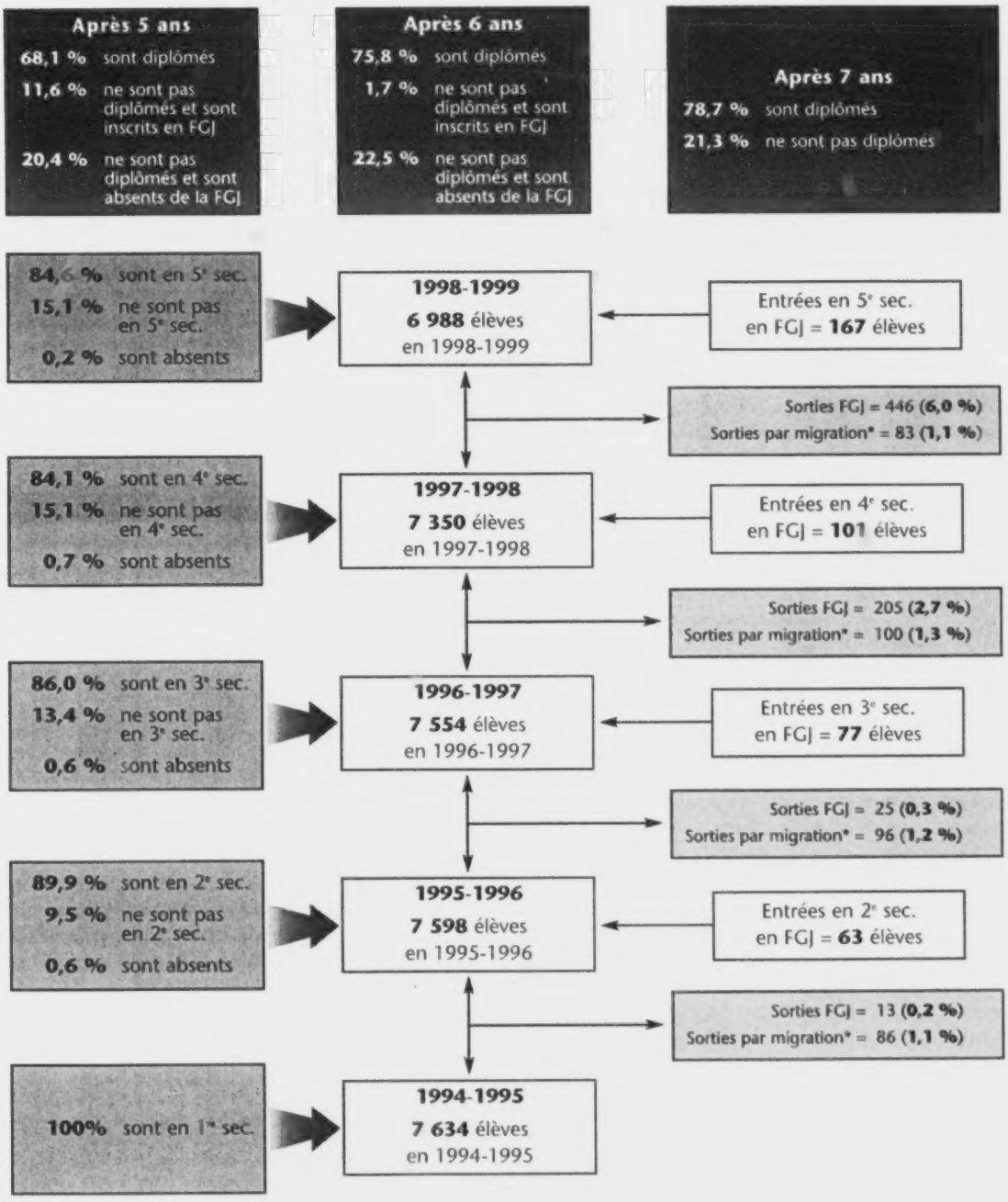

* Ces nombres incluent également les sorties dues à la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. La quasi totalité de ces sorties sont cependant dues aux migrations

2.3 Cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration selon la région de naissance

Le tableau 4 présente les taux de diplomation au secondaire, par région de naissance des élèves immigrants de première génération, pour la cohorte de 1994-1995. Ce tableau montre d'abord, qu'après 7 ans, la diplomation des élèves nés dans 4 des 19 régions présentées, est supérieure à celle observée pour les autres élèves (72,4 %). Ces régions sont l'Afrique méridionale, l'Europe orientale, l'Asie orientale et le Moyen-Orient. En ce qui concerne les deux dernières régions, les taux de diplomation des élèves qui y sont nés dépassent aussi celui des élèves de la deuxième génération d'immigrants (78,7%).

À l'opposé, 7 des 19 régions présentent des taux de diplomation plus faibles que celui observé pour l'ensemble des élèves de première génération (59,8 %). Quatre régions affichent des taux inférieurs à 50 %; en effet, les élèves nés en Afrique Centrale, en Asie méridionale, dans les Antilles et Bermudes et en Océanie accusent des faibles taux de diplomation après 7 ans.

Tableau 4 Diplomation des élèves issus de l'immigration par génération et par région de naissance, et des autres élèves, en ordre décroissant de la diplomation après 7 ans

Région de naissance de l'élève ou groupe d'appartenance	Diplomation		Écart
	Après 5 ans %	Après 7 ans %	
Moyen-Orient	64,2	79,6	15,4
Asie orientale	66,1	79,2	13,1
Ensemble deuxième génération	**68,1**	**78,7**	**10,7**
Europe orientale	59,3	74,7	15,4
Afrique méridionale*	62,1	74,6	12,4
Autres élèves	**61,0**	**72,4**	**11,4**
Amérique du Nord sans Canada	57,8	70,5	12,8
Afrique du Nord	46,7	68,1	21,4
Europe méridionale	50,8	66,7	16,0
Autres	57,0	66,7	9,6
Afrique occidentale	43,7	63,8	20,1
Asie du Sud-Est	48,0	63,4	15,4
Europe occidentale	51,7	62,8	11,2
Amérique du Sud	44,1	62,4	18,3
Afrique orientale	43,8	59,9	16,1
Ensemble première génération	**44,1**	**59,8**	**15,7**
Europe septentrionale	45,5	56,9	11,4
Asie occidentale et centrale	33,0	55,5	22,6
Amérique centrale	33,5	50,8	17,3
Afrique centrale	34,7	49,8	15,1
Asie méridionale	28,2	48,2	20,0
Antilles et Bermudes	24,5	42,6	18,1
Océanie*	23,3	27,7	4,3

* Ces cohortes comptent moins de cent élèves. Par conséquent, les résultats sont à interpréter avec grande prudence.

Par ailleurs, quelques régions qui présentent de faibles taux de diplomation après 5 ans, c'est-à-dire selon la durée prévue, affichent aussi un important rattrapage, de la 5e à la 7e année d'observation. À cet effet, quatre régions montrent un gain de plus de 20 points : l'Asie occidentale et centrale, l'Afrique du Nord, l'Afrique occidentale et l'Asie méridionale. Ces gains sont nettement supérieurs aux gains observés parmi les autres élèves (11,4 points), les élèves de deuxième génération (9,9 points) et l'ensemble des élèves de première génération (15,7 points).

2.4 Cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration selon le statut à l'arrivée des élèves dans le cheminement au secondaire

Le cheminement de l'élève peut être influencé par le fait que celui-ci soit nouvellement arrivé au début ou en cours de cheminement scolaire au secondaire ou qu'il ait fréquenté le primaire. En effet, certaines études[11] ont montré que plus l'élève immigrant intègre tôt le système scolaire, plus il a de chances de réussir. Dans cette section, on voit comment le statut à l'arrivée dans le cheminement scolaire au secondaire influence la réussite scolaire.

Le tableau 5 présente les taux de diplomation après 5 et 7 ans selon que les élèves sont anciens au début du secondaire ou arrivés au début ou en cours de ce cycle scolaire. Parmi les élèves qui sont anciens au début du secondaire, ceux de deuxième génération sont plus nombreux que les autres à obtenir un diplôme. De leur côté, les élèves de première génération, s'ils ont fait l'ensemble ou une partie de leur scolarité primaire au Québec, donc s'ils sont anciens, ont un taux de diplomation comparable à la moyenne après cinq ans et supérieur à la moyenne après 7 ans : 60,5 % des élèves de première génération anciens au début du secondaire obtiennent leur diplôme après 5 ans alors que la moyenne est de 61,4 % ; après 7 ans, 75,2 % des anciens élèves de première génération sont diplômés comparativement à 72,8 % pour l'ensemble des anciens élèves.

Tableau 5 Diplomation selon la génération d'immigrants et le statut à l'arrivée des élèves dans le cheminement au secondaire

	Statut à l'arrivée des élèves dans le cheminement du secondaire		
Taux de diplomation et génération	**Total**	**Anciens au début du secondaire**	**Nouveaux au début ou au cours du secondaire**
Taux de diplomation après 5 ans (%)	60,2	61,4	45,5
Élèves issus de l'immigration	55,9	66,1	31,9
Première génération	44,1	60,5	31,3
Deuxième génération	68,1	67,8	52,8
Autres élèves	61,0	60,8	59,4
Taux de diplomation après 7 ans (%)	71,9	72,8	60,2
Élèves issus de l'immigration	69,2	77,4	49,1
Première génération	59,8	75,2	48,3
Deuxième génération	78,7	77,7	60,5
Autres élèves	72,4	72,2	71,4

11 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA RECHERCHE. *Services d'accueil et de francisation. Durée des services et cheminement scolaire des élèves. 1989-1990 à 1993-1994*, document préparé par Guy Legault, Québec, ministère de l'Éducation, 1995, 31 p.
STATISTIQUE CANADA, DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES. *Le rendement scolaire des enfants d'immigrants au Canada, 1994-1998*, document préparé par Christopher Worswick, Ottawa, Statistique Canada, 11F0019MIF No 178 au catalogue, 2001, 30 p.

Pour ce qui est des élèves nouveaux au début ou au cours du secondaire, le portrait est différent. D'abord, on observe qu'il y a généralement 15 points de pourcentage de moins de diplômés chez les nouveaux élèves après 5 ans par rapport aux anciens élèves (45,5 % par rapport à 61,4 %). Après 7 ans, cette différence reste semblable à 12 points de pourcentage (60,2 % et 72,8 %). Cette tendance diffère selon les générations. En effet, si on s'en tient à la diplomation après 7 ans, on observe que 48,3 % des élèves de première génération qui sont nouveaux au début ou en cours du secondaire ont obtenu un diplôme alors que 75,2 % des anciens élèves de première génération sont diplômés, soit une différence de 28,3 points de pourcentage. À la deuxième génération, cette différence est de 17,2 (77,7 % de diplomation pour les anciens et 60,5 % pour les nouveaux). Finalement, pour les autres élèves, la différence est de 0,8 point de pourcentage.

En somme, corroborant le résultat d'autres études sur le même sujet, l'analyse montre que les élèves immigrants de la cohorte 1994-1995 qui intègrent le système scolaire au primaire ont plus de chances d'obtenir un diplôme que les élèves immigrants qui arrivent au début ou au cours du secondaire.

3 Passage au collégial

Les élèves issus de l'immigration sont proportionnellement plus nombreux à s'inscrire au collégial que les autres élèves, soit 65,4 % contre 56,9 % (tableau 6). La tendance est similaire parmi les seuls diplômés du secondaire : 87,5 % des élèves diplômés du secondaire issus de l'immigration s'inscrivent au collégial contre 77,2 % chez les autres. On remarque, par ailleurs, une plus grande proportion d'élèves inscrits au collégial[12] sans avoir obtenu un diplôme du secondaire, comparativement aux autres élèves. Parmi les inscrits au collégial, les proportions sont de 6,8 % et 1,8 % respectivement[13].

La proportion de diplômés du collégial parmi les élèves inscrits est similaire chez les élèves issus de l'immigration et chez les autres élèves, soit 52,1 % et 54,1 % respectivement. Enfin, les élèves issus de l'immigration inscrits au collégial obtiennent davantage le diplôme d'études collégiales (DEC) en formation préuniversitaire (80,4 % contre 67,1 % pour les autres élèves inscrits au collégial) plutôt qu'en formation technique (16,4 % contre 30,1 %).

Parmi les diplômés du secondaire de la cohorte de 1994-1995, ceux issus de l'immigration présentent une plus grande propension à fréquenter les collèges anglophones. En effet, 50,6 % des élèves issus de l'immigration choisissent un collège anglophone, proportion se situant à 10,7 % pour les autres élèves. Selon la langue d'enseignement au début du cheminement au secondaire, on observe que la majorité (96,9 %) des élèves issus de l'immigration ayant fréquenté une école anglophone s'inscrivent dans un collège anglophone. Ce constat ne semble pas lié au facteur migratoire puisqu'on observe le même phénomène parmi les autres élèves (94,2 %). Dans le même ordre d'idées, 36,1 % des élèves issus de l'immigration ayant fréquenté une école francophone s'inscrivent dans un collège anglophone, comparativement à 3,7 % des autres élèves. En ce qui concerne les élèves issus de l'immigration, le fait de connaître plus d'une langue et de vivre sur l'île de Montréal ou dans les régions périphériques (Laval, Montérégie), où l'enseignement en anglais est plus concentré, compte parmi les facteurs explicatifs[14].

12 L'inscription à un seul cours suffit pour être considéré comme inscrit au collégial. Les élèves issus de l'immigration sans diplôme du secondaire sont proportionnellement un peu plus nombreux à s'inscrire dans un établissement collégial privé subventionné. Or, ces établissements offrent plus de programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) que les collèges publics. Les données ne permettent pas de vérifier le type de programme d'inscription (AEC ou DEC).

13 Certains élèves sans diplôme du secondaire peuvent être admis sous conditions (par exemple, réussir un cours). Également, un collège peut admettre une personne qui possède une formation qu'il juge suffisante, notamment dans le cas des AEC.

14 De plus, les élèves québécois qui s'inscrivent au collégial n'ont plus l'obligation de recevoir leur enseignement en français puisque la Charte de la langue française ne s'applique qu'à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire.

Tableau 6 Passage et diplomation au collégial[1]

Événements du collégial	Élèves issus de l'immigration		Autres élèves	
	N	%	N	%
Première inscription collégiale (après le début de l'observation)				
Oui	9 854	65,4	48 052	56,9
Non	5 214	34,6	36 361	43,1
Total	**15 068**	**100,0**	**84 413**	**100,0**
Migration cumulée (estimée)[2]	2 224	-	1 667	-
Diplomation du secondaire des inscrits au collégial				
Oui (diplômé du secondaire)	9 186	93,2	47 195	98,2
Non (pas diplômé du secondaire)	668	6,8	857	1,8
Total	**9 854**	**100,0**	**48 052**	**100,0**
Première inscription collégiale des diplômés du secondaire				
Oui	9 186	87,5	47 195	77,2
Non	1 309	12,5	13 960	22,8
Total	**10 495**	**100,0**	**61 155**	**100,0**
Migration annuelle (estimée)[3]	37	-	66	-
Diplomation du collégial parmi ceux inscrits				
Formation générale	4 022	41,9] 52,19	17 366	36,3] 54,1
Formation technique	980	10,2]	8 527	17,8]
Pas de diplôme	4 591	47,9	21 951	45,9
Total	**9 593**	**100,0**	**47 845**	**100,0**
Migration cumulée (estimée)[4]	261	-	207	-
Type de diplôme collégial obtenu				
Attestation d'études collégiales ou Certificat d'études collégiales	156	3,2	708	2,7
Diplôme d'études collégiales - formation générale	3 930	80,4	17 310	67,1
Diplôme d'études collégiales - formation technique	803	16,4	7 761	30,1
Total	**4 889**	**100,0**	**25 779**	**100,0**
Langue d'enseignement au collégial des diplômés du secondaire				
Français	4 366	47,5	41 446	87,8
Anglais	4 652	50,6	5 069	10,7
Français et anglais	168	1,8	680	1,4
Total	**9 186**	**100,0**	**47 195**	**100,0**

1 Données en date de mai 2004.
2 La migration estimée est celle cumulée depuis le début du cheminement, en incluant celle estimée entre la diplomation et l'inscription au collégial.
3 Soit la migration estimée entre la diplomation et l'inscription au collégial.
4 Migration estimée pour deux ans.

Tableau 6 Passage et diplomation au collégial[1] (suite)

Événements du collégial	Élèves issus de l'immigration		Autres élèves	
	N	%	N	%
Transfert linguistique quant à la langue d'enseignement				
Langue d'enseignement au début du cheminement du secondaire : FRANÇAIS				
Langue d'enseignement au collégial				
Français	4 319	61,8	41 263	94,8
Anglais	2 520	36,1	1 603	3,7
Français et anglais	147	2,1	650	1,5
Total	**6 986**	**100,0**	**43 516**	**100,0**
Transfert linguistique quant à la langue d'enseignement				
Langue d'enseignement au début du cheminement du secondaire : ANGLAIS				
Langue d'enseignement au collégial				
Français	47	2,1	183	5,0
Anglais	2 132	96,9	3 466	94,2
Français et anglais	21	1,0	30	0,8
Total	**2 200**	**100,0**	**3 679**	**100,0**

1 Données en date de mai 2004.

Conclusion

Cette étude a permis de dresser la situation des élèves de la cohorte de 1994-1995 inscrits au début du secondaire, et de les suivre dans le temps afin de déterminer leur cheminement scolaire, leur retard, leur diplomation du secondaire et leur passage au collégial.

Les élèves de deuxième génération (nés au Canada et dont les parents sont immigrants ou dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais) sont ceux qui présentent le plus haut taux de réussite scolaire, non seulement par rapport aux élèves de première génération (élèves immigrants), mais également par rapport aux autres élèves. D'une part, ils sont moins nombreux à redoubler au début du secondaire et à quitter définitivement la formation générale des jeunes. D'autre part, ils sont plus nombreux à obtenir un diplôme du secondaire.

Dans l'ensemble, ce sont les élèves de première génération qui éprouvent les plus grandes difficultés scolaires, y compris l'accumulation de retard scolaire au cours du secondaire. Par contre, les taux de diplomation, bien que toujours inférieurs, montrent un rattrapage 7 ans après leur entrée au secondaire. Notons que, selon la région de naissance, il existe une forte variation de situations des élèves immigrants quant à la diplomation. Par ailleurs, les élèves de première génération vivent plus souvent dans un milieu socio-économique défavorisé et présentent un plus grand retard scolaire au début de leur cheminement au secondaire par rapport aux élèves de deuxième génération et aux autres élèves.

En outre, la présente recherche a permis de constater que plus les élèves de première génération arrivent tôt dans le système scolaire québécois, plus leurs chances de réussir augmentent. Ce constat a été relevé dans d'autres études.

Enfin, les élèves issus de l'immigration choisissent davantage la formation générale, tant au secondaire qu'au collégial, par comparaison avec la formation professionnelle ou la formation technique. Qui plus est, ceux qui sont diplômés du secondaire sont proportionnellement plus nombreux à s'inscrire au collégial et ils obtiennent un diplôme dans des proportions similaires aux autres élèves.

Auteure :

Claudine Provencher
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Collaboration :

Nathalie Deschênes
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Traitement informatique :

Nicole Dion
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Renseignements :

Alain Carpentier
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs
418 643-3684, poste 2865